

L'an deux mille vingt et un, le 26 octobre à 18h00, le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'Ecole de Musique de l'Agglo Pays d'Issoire à Issoire (63500), sous la présidence de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président.

**Objet : Compte-rendu des décisions prises par le Président de l'Agglo Pays d'Issoire depuis la séance du conseil communautaire du 30 septembre 2021**

Annexe : tableau des décisions

**Date de convocation :** 20 octobre 2021

**Date d'affichage du compte-rendu :** 29 octobre 2021

**Secrétaire de séance :** SERRA Pierre

**Rapporteur :** BARRAUD Bertrand

**Nombre de conseillers**

En exercice : 121

Présents : 85

- Titulaires : 77

- Suppléants : 8

Absents ayant donné pouvoir : 27

Absents excusés : 9

**Votants : 112**

**PRESENTS AVEC VOIX DELIBERATIVE : (85)**

AIGOUY Thierry	DRUELLE Jean-Claude	NICOLLET Michel
ALIZERT Nicolas	GAY Corine (S)	NUÑEZ-ORTIN Aurélia
PELISSIER Didier (S)	DUTHEIL Nathalie	PAGESSE Pierre
ARCHIMBAUD Guy	FANJUL José	PELISSIER Patrick
ARNAULT Lionel		PELLEGRINELLI Christophe
	FOUCAULT Marie-Françoise	PEREIRA-MAURIAT Christine
BARRAUD Bertrand	MAISONNEUVE Alain (S)	PETELH Sandra
BARTHOMEUF Serge	GARNAVAULT Philippe	PILLON Stéphane
BASTIEN Gérard	GAUDRIAULT Damien	
	CAPITAINE Mathieu (S)	PRADIER Laurent
BERTHELOT Pascal	GOMEZ Jean-Marc	PRUNIER Jean-Pierre
BESSEYRE Fabien	GONTHIER Emmanuel	PUECH David
BESSON Jean-Louis		RAVEL Pierre
BCEUF Nicole	GOYON Guy	RKINA Mohammed
BOISTARD Philippe		ROUX Bernard
BOURG François	HERBST Nadine	RYCKEBOER Christian
BRUN Pascale	HOSMALIN Marc	SABATIER Gilles
BRUNETTI Graziella	JAFFEUX Sébastien	SALVINI Luc
CHABAUD Christelle	JEANMOUGIN Isabelle	SAUVANT Jean-Pierre
CHABRILLAT Frédéric	KINDT Patrick	BRUN Claudine (S)
CHALLET Vincent	LABUSSIÈRE Jean-Marc	SERRA Pierre
SERMAGE André (S)	LAGARDE Maguy	TEZENAS Olivier
	LAVILLE Philippe	THERME Jacques
CORREIA Emmanuel	LE MARREC Laurys	THEVENET Emilie
VAZ DE AZEVEDO José (S)	LEGENDRE Denis	TINET Georges
COSTON David	LIGNIERE Frédéric	TOURLONIAS Vincent
COSTON Marie	LIVET Bertrand	TREHIN Anne-Marie
COUDUN Valérie		TRILLEAUD Eric
DELTOUR Luc (S)	MASSARDIER Marie-Laure	VALLON Sébastien
CROZE Yves-Serge	MEALLET Roger-Jean	VARISCHETTI Martine
DENAIVES Catherine		VEZON Christophe
		ZANIN Nathalie

**ABSENTS REPRESENTES (SUPPLEANTS) : (8)** ANGLARET Sylviane (PELISSIER Didier) ; CHANIMBAUD Lionel (SERMAGE André) ; COSTE Yves (VAZ DE AZEVEDO José), CREGUT François (DELTOUR Luc) ; DUBOST Philippe (GAY Corine) ; FRADIN Guy (MAISONNEUVE Alain) ; GILBERT Odile (CAPITAINE Mathieu) ; SAUX Marie-Pierre (BRUN Claudine) ;

**ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : (27)** ALBARET Christophe à PETEILH Sandra ; BARBET Laurent à BRUN Pascale ; BARDY André à FOUCAULT Marie-Françoise ; BRONNER Ulrich à PUECH David ; BRUNEL Séverine à DUTHEIL Nathalie ; COLLET Jean-Pierre à TEZENAS Olivier ; CORRE Jean-Marie à LABUSSIÈRE Jean-Marc ; DABERT Jean-Claude à MASSARDIER Marie-Laure ; DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette à NICOLLET Michel ; DESVIGNES Jean à JEANMOUGIN Isabelle ; DUBESSY Florence à BARRAUD Bertrand ; FERRARIS Nathalie à ARNAULT Lionel ; FERREIRA Fernando à LE MARREC Laurys ; GOUSSARD Bérengère à RYCKEBOER Christian ; GUILLAUME Julien à CHALLET Vincent ; JAFFEUX Ophélie à LIVET Bertrand ; LAMOUREUX Jean-François à TRILLEAUD Eric ; LEROY Véronique à JAFFEUX Sébastien ; LLONG Lucie à MEALLET Roger-Jean ; MARIANY Marie-Line à TINET Georges ; MERLEN Bernard à LEGENDRE Denis ; METEIGNIER Stéphane à CHABRILLAT Frédéric ; MONTMORY Dominique à SALVINI Luc ; POJOLAT Marie à VARISCHETTI Martine ; SUIDUREAU Carine à SERRA Pierre ; THALAUD François à COSTON David ; WALTER Christian à COSTON Marie ;

**ABSENTS EXCUSES : (9)** ADMIRAT Nadine ; BERNARD Jean-Paul ; CHASSANG Jean-Pierre ; GREGOIRE Nathalie ; LENEGRE Jean-Louis ; MALORON Annie ; ROCHETTE Christophe ; SCHUMACHER Emilie ; SUTY Lionel ;

\*

#### LE RAPPORTEUR DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

La gestion quotidienne de la communauté, mais aussi ses conditions propres de fonctionnement, nécessitent des délégations d'attribution du conseil de la communauté à son Président. Aussi, par délibération n° 2020/03/02-AJ du conseil communautaire en date 30 juillet 2020, Monsieur Bertrand BARRAUD, Président de l'Agglo Pays d'Issoire, a reçu délégation, pour toute la durée de son mandat, pour prendre un certain nombre de décisions, dès lors que les crédits sont inscrits au budget.

Cette délégation – dont le fondement légal est défini à l'article L5211-10 du CGCT – a comme corollaire qu'il soit rendu compte à chaque conseil communautaire des décisions prises dans ce cadre par le Président.

**L'ensemble des décisions prises dont il y a lieu de rendre compte depuis le conseil communautaire du 30 septembre 2021 figure dans les tableaux récapitulatifs ci-annexés.**

**ENTENDU** le rapport de présentation ;

\*

#### CADRE RÉGLEMENTAIRE

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 16-02779 en date du 6 décembre 2016 relatif à la création de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 20210642 en date du 12 avril 2021 autorisant la modification des statuts de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » au 12 avril 2021 ;

**VU** la délibération n° 2020/02/01-AJ de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 16 juillet 2020 relative à l'installation du conseil communautaire et à l'élection de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président de l'Agglo Pays d'Issoire ;

**VU** la délibération n° 2020/03/02-AJ de l'Agglo Pays d'Issoire en date 30 juillet 2020 relative aux délégations d'attribution du conseil communautaire à Monsieur le Président ;

**VU** les tableaux des décisions ci-annexés ;

**CONSIDÉRANT** que l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale peut déléguer ses attributions à son Président à l'exception de sept matières définies légalement ;

**CONSIDÉRANT** que la gestion quotidienne de la communauté d'agglomération, mais aussi ses conditions propres de fonctionnement, nécessitent des délégations d'attributions ;

**CONSIDÉRANT** que Monsieur le Président doit rendre compte de l'ensemble des décisions prises depuis la séance du dernier conseil communautaire ;

\*

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE :**

Votants : 112

- Pour : 112
- Contre : 0
- Abstentions : 0

- **De prendre acte des décisions prises par Monsieur le Président en exercice depuis la séance du dernier conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 30 septembre 2021.**

\*

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme :  
Le Président,  
Bertrand BARRAUD



Publié et certifié exécutoire  
Issoire, le 27/10/2021

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 28/10/2021

Envoyé en préfecture le 28/10/2021

Reçu en préfecture le 28/10/2021

Affiché le



ID : 063-200070407-20211026-DEL202106\_02-DE